

Delémont, le 4 février 2009

Le Jura soutient la lutte contre l'illettrisme en favorisant une approche coordonnée entre associations.

L'Etat jurassien a inscrit dans son budget ordinaire 2009 une subvention annuelle de CHF 40'000.- destinée à soutenir les activités de la section jurassienne de l'association Lire et Ecrire. Cette décision permet d'asseoir les activités de Lire et Ecrire dans notre région et, au Département de la formation, de la culture et des sports (DFCS), de couvrir un segment important des besoins de perfectionnement et de formation des adultes. La signature en parallèle d'une convention de collaboration entre l'Université populaire (UP), prestataire de formation actif et bien implanté dans la région, et la section jurassienne de l'association Lire et Ecrire, marque une étape nouvelle en vue de mieux coordonner les actions dans ce domaine et dessiner les contours d'une politique globale de formation continue et de formation des adultes.

L'illettrisme est devenu une préoccupation importante des pays industrialisés ces vingt dernières années. Ne pas savoir suffisamment lire et écrire pour faire face à la complexité croissante des moyens de communication et d'information de nos sociétés est un facteur d'exclusion sociale, culturelle et économique difficile à ignorer. En Suisse on estime que l'illettrisme touche entre 13% et 19% de la population adulte. Dans le Jura l'ampleur du phénomène est difficile à cerner, sachant cependant que les cours organisés par la section jurassienne de Lire et Ecrire ont rassemblé en 2008 une cinquantaine de personnes.

Le Gouvernement jurassien, plus particulièrement depuis la création de la section jurassienne de l'association « Lire et Ecrire », est attentif au phénomène de l'illettrisme et à son évolution dans la région. En apportant un soutien plus régulier aux cours mis sur pied, une étape nouvelle est franchie dans la consolidation des activités de la section jurassienne de Lire et Ecrire qui va pouvoir concentrer davantage ses efforts et son énergie sur ses prestations auprès de la population. Cinq cours sont actuellement proposés dans les villes de Delémont et Porrentruy, suivis par des personnes très motivées à combler leurs lacunes en écriture et/ou lecture. Une nouvelle activité va démarrer fin février et sera centrée sur le calcul, les chiffres en général, en visant une meilleure autonomie de la maîtrise des chiffres dans la vie quotidienne. Un atelier dit "premiers pas en informatique" va aussi être offert cet automne.

Les cours s'adressant autant aux adultes suisses qu'aux personnes de nationalité étrangère, l'illettrisme peut être perçu aussi bien comme un problème d'intégration que de formation. La responsabilité de l'Etat et du DFCS n'est donc pas seule engagée dans la lutte contre le phénomène, qui doit être abordée sous un angle pluridisciplinaire, en lien avec les différents services et partenaires concernés par les questions d'intégration des étrangers, d'exclusion sociale ou d'égalité.

Le DFCS souhaite d'ailleurs mieux coordonner les mesures mises en œuvre dans ce secteur, par une plus grande collaboration des acteurs engagés dans l'intégration des personnes marginalisées et la formation des adultes, dans le cadre d'une politique globale de formation continue et de formation des adultes au sens large. L'élaboration d'une disposition légale dans ce domaine fait d'ailleurs l'objet d'une réflexion en cours dans le cadre des nouvelles structures de formation des niveaux de formation secondaire II et tertiaire.

La Convention de collaboration signée entre la section jurassienne de l'Association Lire et Ecrire et l'Université populaire jurassienne (UP) s'inscrit dans cette perspective. Par la coopération et les synergies qui pourront être développées entre les deux institutions, l'offre et la couverture des besoins pourront mieux être identifiées et assurées. Chacune des deux associations pourra tirer parti des ressources et compétences de l'autre, avec en toile de fond, l'objectif de pouvoir offrir une plus grande visibilité à ces prestations et de toucher un public difficile à atteindre et à convaincre d'entrer dans une démarche de formation.

Personnes de contact : M. Olivier Tschopp, chef du Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire (SFO) 032 420 71 60, olivier.tschopp@jura.ch, Mme Marylise Ballarin-Devins, coordinatrice de la section jurassienne de Lire et Ecrire, jura@lire-et-ecrire.ch, 0840 47 47 47, Mme Anna Benjamin, secrétaire générale de l'Université populaire jurassienne, 032 492 29 29, info@upjurassienne.ch